LIGUE CENTRE - VAL DE LOIRE DE TENNIS DE TABLE

Charte graphique

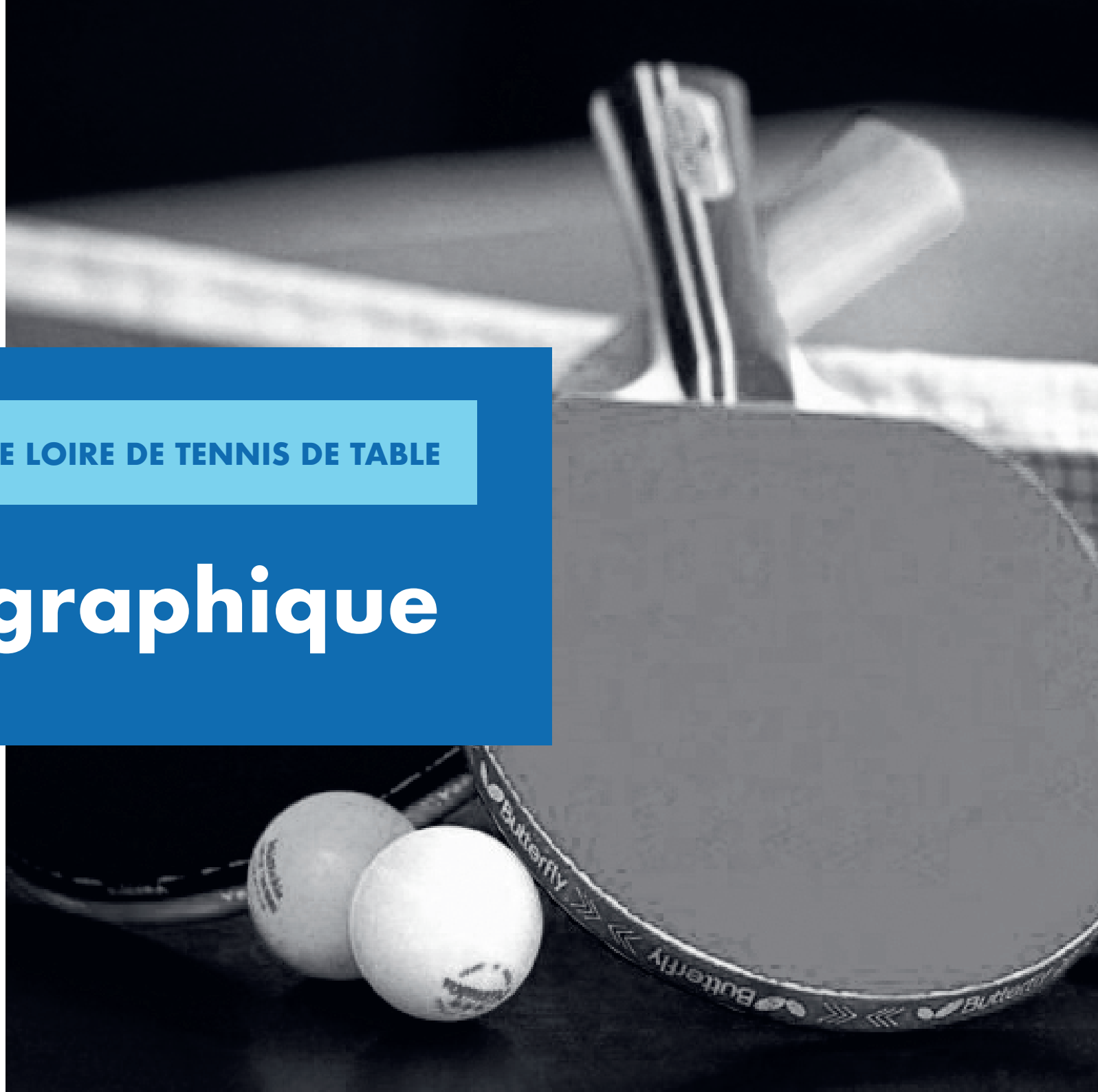

La Ligue

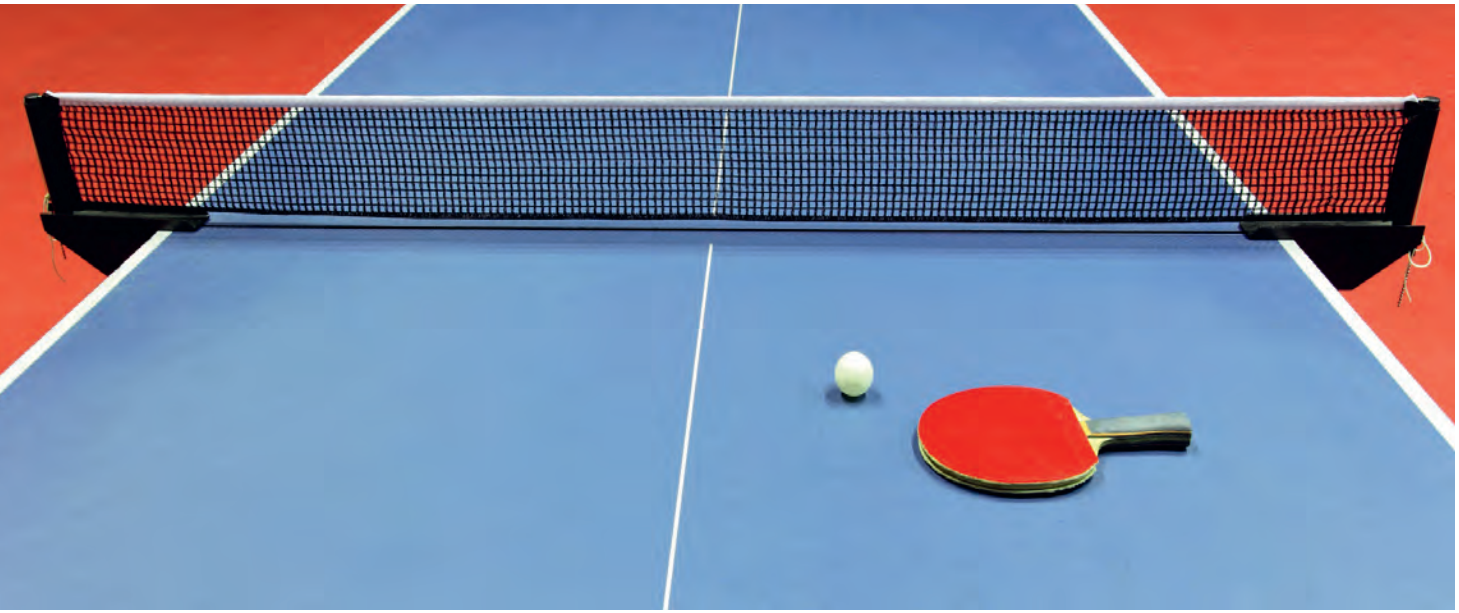

La Ligue Centre-Val de Loire Tennis de Table (LCVLTT) existe depuis 1968 suite à la fusion des ligues Touraine et Orléanais. Elle organise l'activité sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire selon les directives de la Fédération Française de Tennis de Table. Elle compte aujourd'hui près de 15000 licenciés, administrés par 230 clubs et six comités départementaux et une riche histoire.

La ligue, c'est également 4 salariés/collaborateurs, un Pôle France, un Pôle France Relève labellisé et celle-ci est propriétaire de son siège social à Salbris.

L'identité visuelle

DÉFINITION :

L'identité visuelle d'une marque ou d'une entreprise est sa carte d'identité graphique, qui permet de la reconnaître, parfois sans même lire son nom. L'identité visuelle passe par le nom, le design du logo, les couleurs, la typographie, les signes, la mise en page... Tous ces éléments sont repris et conservés dans un document, la charte graphique, qui permet de les décliner à l'identique sur les diffé ents supports de communication (site internet, dossier de presse, papier à lettres, packaging...).

L'identité visuelle doit représenter l'activité de l'entreprise, ses valeurs, son image, sa mission, son engagement. Elle doit aussi être adaptée à la cible visée, en fonction de son âge ou de sa catégorie. Si l'identité visuelle doit être intemporelle, elle peut néanmoins faire l'objet, si besoin, d'une cure de rajeunissement, voire d'un changement total si l'activité de l'entreprise venait à changer.

Sommaire

P. 06 / LOGOTYPE

P. 06
Le rôle du logo

P. 07
Le logo actuel et sa signific tion

P. 09
Les règles d'utilisation d'un logo

P. 10
Fonds colorés

P. 11
Zone de protection

P. 12
Les interdits

P. 14 / TYPOGRAPHIE

P. 14
Choix des typographies

P. 16 / PALETTE CHROMATIQUE

P. 16
Définition

P. 17
Les valeurs chromatiques

P. 18 / PROJETS

P. 18
Supports papier et digital

Logotype

LE RÔLE DU LOGO

Un logo est la première image qui incarne une entité. Il véhicule l'image de l'entreprise. Cependant, créer un logo n'est pas une tâche facile. En effet, il doit pouvoir parler de lui-même, tout en séduisant le public pour lequel il est destiné. Un logo qui plaît fera davantage parler de l'entité qu'il incarnera, et ainsi, aura une influence de le nombre de clients attirés.

À noter qu'un logo travaillé qui, de surcroît, plaît à son public cible, sera gage de qualité, la qualité des services et produits proposés par son entité respective.

Un logo n'est donc pas un élément qui est régulièrement amené à changer, au risque que lui ainsi que son entité perdent toute signific tion et tout crédit. Il peut être, en revanche, mis à jour de façon ponctuelle lorsque l'entreprise évolue ou souhaite réa mer ses valeurs par exemple.

LOGO ACTUEL ET SA SIGNIFICATION

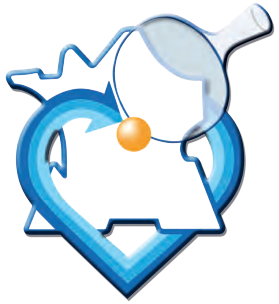

Le logo actuel de la Ligue Centre - Val de Loire de Tennis de table est basé sur le visuel de celui de la région homonyme utilisé jusqu'à 2004 (voir ci-contre). Il illustre son appartenance territoriale tout en désignant le sport qu'il représente via ses attributs que sont la raquette et la balle orange du tennis de table. La flè he bleue en forme de cœur montre de sa pointe le centre de la France mais aussi les deux attributs du tennis de table, signifiant le profond intérêt de la Ligue pour son territoire ainsi que pour le sport qu'elle fédère.

REGION CENTRE

LE
CŒUR-DE-FRANCE

LES RÈGLES D'UTILISATION D'UN LOGO

Pour utiliser un logo, des règles doivent être établies afin de faciliter sa lisibilité. De cette façon, instaurer ces règles protégera l'image de votre entreprise.

Par ailleurs, une mauvaise utilisation du logo après établissement de ces règles pourra être sanctionnée.

Voici les diverses règles à instaurer afin de protéger votre logo :

- Son utilisation sur fonds colorés ;
- Établir une zone de sécurité ;
- Les interdictions d'usage du logo (telles que les déformations).

FONDS COLORÉS

Lorsque le logo de la Ligue Centre - Val de Loire est utilisé sur un fond coloré, voici quelques exemples d'utilisation dudit logo afin d'optimiser sa lisibilité

À noter que le logo en couleur n'est à utiliser que sur fond blanc sur un document en couleur ; sa déclinaison en blanc sur tous fonds foncés ; et sa déclinaison en noir sur tous fonds clairs.

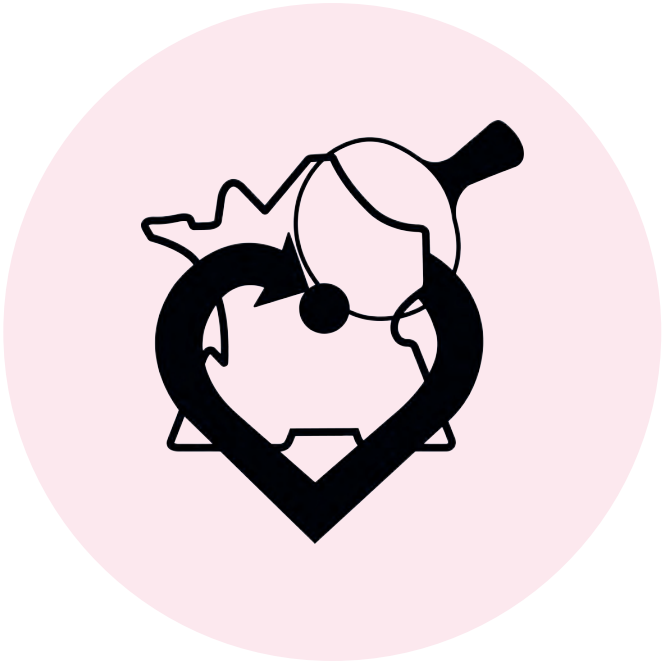

EXEMPLES D’UTILISATION

ZONE DE PROTECTION

La zone de protection est défini de sorte qu'aucun élément n'empiète sur le logo, pour qu'il reste bien visible et lisible.
Sur l'exemple ci-contre, la zone de sécurité (le carré rouge) a pour hauteur 1,3x celle du logo.
Ainsi, le logo ayant une hauteur de 57 mm, sa zone de protection est donc une carré de 71,5 mm de hauteur.
À noter que le cadre doit rester strictement proportionnel à la taille du logo.

1/ Le logo ne doit pas être rogné.

2/ Le logo ne doit pas être étiré.

3/ Les couleurs du logo ne doivent pas être changées.

4/ Le logo ne doit pas être incliné.

5/ Aucun élément ne doit empiéter dans zone de protection du logo.

LES INTERDITS

1

2

3

4

5 To custo exerioresed quae. Itatur sundam, t e c t e m quid elibus dolore cus estia nihilig enessi de- lis quamus. Udit quia cum a con repudionse reruptatus es veligna- tur? Ceate molendit volor aut a et offictu magnimi

Typographies

CHOIX DES TYPOGRAPHIES

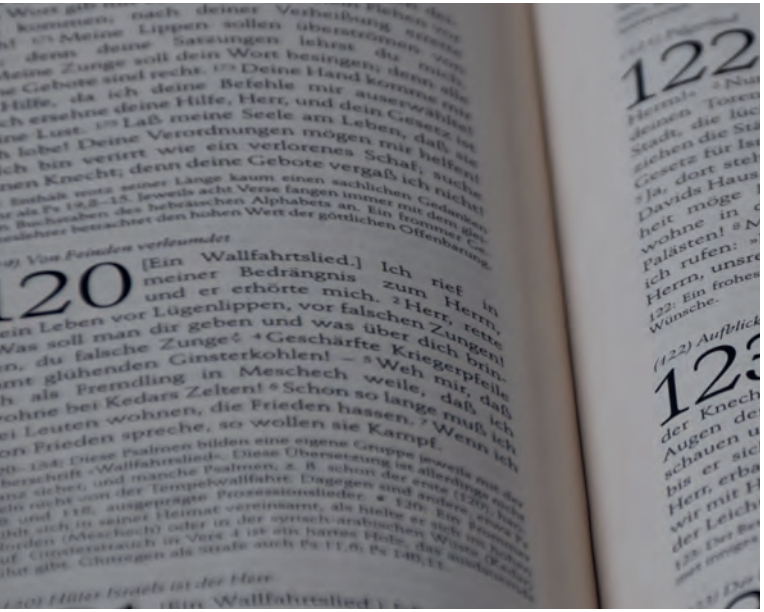

Il est conseillé d'utiliser régulièrement entre deux et trois typographies pour vos documents afin, d'une part, de ne pas chercher laquelle utiliser parmi toutes celles qui existent, et, d'autre part, d'uniformiser la mise en page desdits documents.

Pour une question de lisibilité et de hiérarchisation de l'information, nous vous conseillons de choisir une typographie sans sérif (sans empattements) plus lisible de loin, mettant davantage en valeur les titres.
Pour le corps de texte, nous conseillons généralement une typographie sérif dans un souci d'esthétisme, les lettres étant davantage liées entre elles grâce aux empattements.

La troisième typographie, s'il y a, est utilisée comme une variante soit pour un certain type de supports, des documents particuliers, selon votre convenance.

Pour ce faire, nous avons sélectionné la police « Baskerville » pour le corps de texte et la police « Futura » pour les titres. Comme police de variation, nous vous proposons « Impact », notamment pour les visuels du site internet.

Baskerville

Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

Impact

Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

Futura

Book

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

Bold

ABCDEFGHIJKLM OPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopq stuvwxyz
0123456789

Palette chromatique

DÉFINITIONS

LA COULEUR PRIMAIRE

La couleur primaire est la couleur de référence pour la création d'éléments graphiques. Elle doit apparaître en tant que couleur dominante dans tout type de projet (digital ou print).

LA COULEUR SECONDAIRE

La couleur secondaire est une couleur d'accompagnement, elle servira à étoff r le graphisme. Cette couleur sert uniquement en tant que complémentarité de la couleur primaire et en aucun cas elle doit en prendre le dessus. Elle est notamment présente pour éviter un graphisme monochrome.
À noter que la couleur secondaire peut être diff rente des autres couleurs présentes dans le logo.

COULEURS DU LOGO

RVB : 165/209/237
CMJN : 46/0/4/0
Héxadécimal : #a5d1ed

RVB : 103/166/215
CMJN : 71/16/4/0
Héxadécimal : #67a6d7

RVB : 58/100/166
CMJN : 90/57/4/0
Héxadécimal : #3a64a6

RVB : 222/162/43
CMJN : 3/41/95/0
Héxadécimal : #dea22b

RVB : 255/255/255
CMJN : 0/0/0/0
Héxadécimal : #ff

LES VALEURS CHROMATIQUES

COULEUR PRIMAIRE

RVB : 58/100/166
CMJN : 90/57/4/0
Héxadécimal : #3a64a6

COULEURS SECONDAIRES

RVB : 165/209/237
CMJN : 46/0/4/0
Héxadécimal : #a5d1ed

RVB : 222/162/43
CMJN : 3/41/95/0
Héxadécimal : #dea22b

RVB : 251/239/208
CMJN : 0/7/23/0
Héxadécimal : #fbefd0

Projets

SUPPORTS PAPIER ET DIGITAL

Voici des exemples de mise en application de cette charte graphique sur des projets qui vous donneront un ordre d'idée des possibilités réalisables.

Jean-Paul CHILON

Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Tennis de Table

06 42 15 71 09

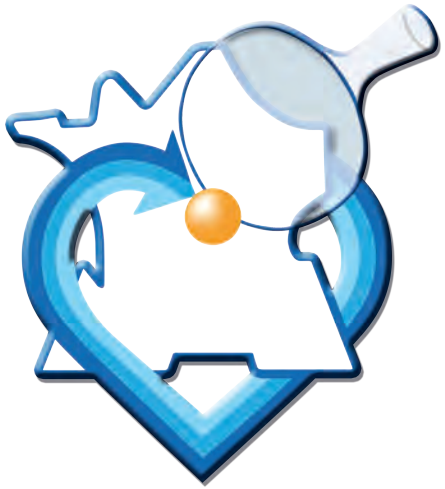

LIGUE CENTRE - VAL DE LOIRE DE TENNIS DE TABLE